

## Examen professionnel supérieur Cuir et textile juin 2025

Le comité directeur et la commission d'examen ont décidé de mettre au concours un nouvel examen professionnel supérieur en juin 2025. Le formulaire d'inscription est joint à cette newsletter.

### Condition préalable:

#### Sont admis à l'examen les candidats qui

- a) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité de spécialiste du cuir et du textile ou de spécialiste du cuir et du textile ou d'une qualification équivalente et peuvent justifier, depuis son obtention, d'au moins quatre ans de pratique professionnelle pertinente dans le domaine du cuir et du textile avec un taux d'occupation d'au moins 80%;
- b) a suivi un cours de formateur professionnel ou une formation équivalente.

**Inscription à l'examen pratique:** 31 mars 2025

**Prix Examen pratique:** CHF 1'750.00

**L'ASCT est prête à soutenir les candidats par un prêt de formation.**

### Déroulement de la formation:

- Présentation de l'examen, en particulier pour les parties d'examen 1, 2, 3 et 4 - pratique et oral: **3 Février 2025, 18 h 15 chez Interieursuisse, Eichholzsstrasse 11, 2545 Selzach. Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous inscrire jusqu'au 24 janvier 2025 auprès du secrétariat de l'ASCT : [info@vlts.ch](mailto:info@vlts.ch) ou 062 756 49 43.**
- Première présentation du projet en grandes lignes: **22 février 2025**
- Réponse et ou approbation du projet: **1<sup>er</sup> mars 2025**
- Remise du projet, des esquisses et des calculs Partie d'examen 1: **31 mars 2025**
- Réponse et/ou approbation du projet d'examen : **7 avril 2025**
- Remise du projet final complet: **2 mai 2025**
- Examen partie d'examen 2+3 - Examens écrits 2 connaissances professionnelles et gestion d'entreprise : **16 juin 2025**
- Examen partie d'examen 1, 4 - Examen professionnel pratique et oral : **17/18 juin 2025**

### Préparation des parties d'examen 1 et 2 - Examen pratique et examens écrits

Afin que les candidats puissent se préparer de manière optimale à l'examen pratique et à l'examen professionnel écrit, la commission d'examen organise le **3 février 2025** une séance d'information. L'examen sera organisé par domaine (véhicule et technique/sport équestre/marochinierie fine).

### Cours pour les formateurs professionnels

Veuillez noter que ce cours est considéré comme une condition préalable à l'admission à l'EPS.

**Si vous avez des questions, notre directeur David Clavadetscher:**  
062 756 49 43 / [david.clavadetscher@sandona.ch](mailto:david.clavadetscher@sandona.ch) se tient à votre disposition.

## Candidature

### Formation à l'examen professionnel supérieur Maître artisan du cuir et du textile

#### Données personnelles

Nom:	Prénom:
Date de Naissance	Email:
Adresse:	Telephone Privé:
Code postal, lieu:	Telephone pro:
Lieu d'origine:	Mobile:
No AVS.:	Canton d'habitation:

#### Formation :

Ecole Primaire :
Ecole secondaire :
Formation continue :
Apprentissage professionnel:
Certificat d'apprentissage :
Entreprise formatrice :

<u>Entreprise</u>	<u>Fonction</u>	<u>Depuis (année)</u>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Le certificat fédéral de capacité avec le relevé de notes et les certificats de travail (photocopies) doivent être joints sans faille à cette candidature. En cas d'annulation du cours de la part de la personne intéressée inscrite, des frais de traitement seront prélevés. Les frais de cours doivent impérativement être versés avant le début du cours.

Je confirme avoir lu les CGV et en avoir pris connaissance.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

